

Mentions de danger

En vigueur à compter du 17 octobre 2020

H200 – Explosif instable.

H201 – Explosif; danger d'explosion en masse.

H202 – Explosif; danger sérieux de projection.

H203 – Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.

H204 – Danger d'incendie ou de projection.

H205 – Danger d'explosion en masse en cas d'incendie.

H206 – Danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite.

H207 – Danger d'incendie ou de projection; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite.

H208 – Danger d'incendie; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite.

H220 – Gaz extrêmement inflammable.

H221 – Gaz inflammable.

H222 – Aérosol extrêmement inflammable.

H223 – Aérosol inflammable.

H224 – Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 – Liquide et vapeurs inflammables.

H228 – Matière solide inflammable.

H229 – Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H230 – Peut exploser même en l'absence d'air.

H231 – Peut exploser même en l'absence d'air à une pression et/ou température élevée(s).

H232 – Peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.

H240 – Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H241 – Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H242 – Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H250 – S'enflamme spontanément au contact de l'air.

H251 – Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.

H252 – Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.

H260 – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H261 – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

H270 – Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

H271 – Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H272 – Peut aggraver un incendie; comburant.

H280 – Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H281 – Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.

H300 – Mortel en cas d'ingestion.

H301 – Toxique en cas d'ingestion.

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H310 – Mortel par contact cutané.

H311 – Toxique par contact cutané.

H312 – Nocif par contact cutané.

H314 – Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 – Provoque une irritation cutanée.

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 – Mortel par inhalation.

H331 – Toxique par inhalation.

H332 – Nocif par inhalation.

H334 – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 – Peut irriter les voies respiratoires.

H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H340 – Peut induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger >.

H341 – Susceptible d'induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H350 – Peut provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H350i – Peut provoquer le cancer par inhalation.

H351 – Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H360 – Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H360F – Peut nuire à la fertilité.

H360D – Peut nuire au fœtus.

H360FD – Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H360Fd – Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H360Df – Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H361f – Susceptible de nuire à la fertilité.

H361d – Susceptible de nuire au fœtus.

H361fd – Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H362 – Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H370 – Risque avéré d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H371 – Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H372 – Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H300 + H310 – Mortel par ingestion ou par contact cutané.

H300 + H330 – Mortel par ingestion ou par inhalation.

H310 + H330 – Mortel par contact cutané ou par inhalation.

H300 + H310 + H330 – Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H301 + H311 – Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H301 + H331 – Toxique par ingestion ou par inhalation.

H311 + H331 – Toxique par contact cutané ou par inhalation.

H301 + H311 + H331 – Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H302 + H312 – Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H302 + H332 – Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H312 + H332 – Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

H302 + H312 + H332 – Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 – Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H420 – Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

EUH 014 – Réagit violemment au contact de l'eau.

EUH 018 – Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

EUH 019 – Peut former des peroxydes explosifs.

EUH 044 – Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

EUH 029 – Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.

EUH 031 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

EUH 032 – Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

EUH 066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH 070 – Toxique par contact oculaire.

EUH 071 – Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH 201/ 201A – Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants. Attention! Contient du plomb.

EUH 202 – Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

EUH 203 – Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

EUH 204 – Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

EUH 205 – Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

EUH 206 – Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

EUH 207 – Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.

EUH 208 – Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.

EUH 209/ 209A – Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation. Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.

EUH 210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH 211 – Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

EUH 212 – Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

EUH 401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.